

BILAN DE L'ACTIVITE DU DTEE 2001 - 2004

FAITS MARQUANTS

A. LEGISLATION

- La **loi sur les constructions** (révision partielle) a été adoptée par le Grand Conseil le 4 septembre 2003.
L'ordonnance sur les constructions (modification) a été adoptée par le Conseil d'Etat le 7 avril 2004.
Dans la loi du 8 février 1996, l'organisation de la police des constructions n'avait pas été assez prise en compte. Dès lors, les modifications concernent essentiellement les dispositions relatives à la police des constructions et quelques autres dispositions à la suite de l'évolution de la législation (les dépôts agricoles, les projets dont la commune est partie, l'adaptation au droit fédéral pour les constructions hors de la zone à bâtir, l'esthétique, l'affichage, l'information et la collaboration entre communes et canton, les amendes).
Ces deux textes sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2004.
Le personnel chargé de la police des constructions hors zone à bâtir est entré en fonction.
- Une révision totale de la **loi sur les cours d'eau** du 6 juillet 1932 est en cours afin de mettre en place un instrument adéquat et moderne pour les questions de construction et d'entretien du Rhône et des rivières. Après consultation déjà effectuée, le texte définitif et le message seront soumis au Conseil d'Etat en 2005.
- En septembre 2004, le Grand Conseil a accepté la mise sur pied d'un **Agenda 21** cantonal. Il s'agit d'une déclaration d'intention présentant les actions que le Conseil d'Etat est chargé de mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du **développement durable** : assurer un équilibre entre les besoins de l'**économie**, de l'**environnement** et du **social**. Au début de chaque période quadriennale, les mesures concrètes sont à définir dans les lignes directrices. Les communes et régions sont encouragées à faire de même dans leur rayon d'activité.

B. TRANSPORTS

- Les travaux pour la réalisation de la transversale ferroviaire de base AlpTransit-**Lötschberg** sont bien avancés: 97% du système de tunnels et galeries sont excavés. A la fin 2007, le trajet de Berne sera écourté de 30 minutes à partir de Brigue, de 60 minutes à partir de Viège, de 50' – 45' – 20' à partir de Sierre, Sion respectivement Martigny. Sion sera à moins de 1 h 40' de Berne, au lieu de 2 h 25' actuellement.
- La **nouvelle gare de Viège** est en construction. Suite à l'intervention du Conseil d'Etat, une augmentation des mesures de protection anti-bruit a été retenue. L'approbation de ce dossier bruit remis à l'enquête en 2004 est attendue de la part de l'Office fédéral des transports.

- La solution de desserte mixte navettes porte-autos/transport régional de voyageurs (**Autoverlad Simplon**) entre Brigue et Iselle, en collaboration avec la Région Verbano Cusio Ossola, a été mise en exploitation le 12 décembre 2004. Ce service, très important pour le Valais touristique, donne l'assurance d'une accessibilité en tous temps.
- La double voie CFF Salquenen-Loèche en tunnel a été mise en exploitation le 8 novembre 2004.
- La modernisation de la ligne CFF du **"Tonkin"** entre St-Maurice et St-Gingolph, avec l'assainissement de 26 passages à niveau, a été décidée.
- La promotion et la sensibilisation pour le projet de **liaison ferroviaire Martigny-Aoste-Chivasso** ont été poursuivies en partenariat avec la Vallée d'Aoste; des progrès significatifs ont été obtenus auprès des ministres italien et suisse.
- Le 31 août 2001, la concession de **l'aéroport de Sion** a été renouvelée pour 30 ans.
- Le projet de la **sortie Est de la gare de Brigue** pour le chemin de fer Matterhorn-Gottahrd-Bahn (anc. Furka-Oberalp) est soumis au Parlement en février; il permet de supprimer la traversée de Naters et ses 20 passages à niveau. Après la construction (en cours) de la gare et du terminal de Täsch, cette ligne peut compter sur des installations modernes et performantes.
- Environ 640 installations de **transport à câbles (remontées mécaniques)** sont exploitées en Valais, dont 190 installations avec concession fédérale et 450 à autorisation cantonale. Durant cette période 2001-2004, le DTEE a traité 35 dossiers de concessions et 20 dossiers à autorisation cantonale. 19 installations à concession fédérale ont été construites. La construction de 17 téléskis et d'un petit téléphérique a été autorisée. Les autorisations d'exploiter de plus de 400 installations à autorisation cantonale ont été mises à jour.

C. EQUIPEMENT

1. Routes et cours d'eau

Routes nationales A9 et Simplon

Durant la période 2001-2004, près de **610 millions** de francs ont été investis dans la construction et le gros entretien autoroutiers.

- Tous les tronçons de l'autoroute A9 sont dorénavant en force, à l'exception de celui de Steg/Gampel – Viège (approbation du Conseil d'Etat en février 2004, recours au TC).
- Le tronçon **Viège Est – Brigue a été ouvert** à la circulation le 25 octobre 2002; les travaux sont en cours sur 3 autres tronçons.
- Les travaux du tronçon de **contournement de Viège** ont débuté en décembre 2004.
- Mis à part Viège, les plus importants travaux en cours sont les suivants:
 - déplacement de la T9 (Salquenen – Loèche) en rive droite du Rhone;
 - réhabilitation du site naturel de Finges dans le cadre des mesures de compensation;
 - tranchée couverte de Tourtemagne;
 - tunnel de Riedberg.
- L'achèvement de l'autoroute A9 nécessite l'engagement d'environ 1,9 milliard de francs. Le canton s'est engagé fortement, avec d'autres, afin que le programme de construction du réseau de base soit respecté; la **manifestation populaire** du 6 novembre 2004 à Berne a témoigné de sa volonté à ce propos.

Routes cantonales

- L'effort a été poursuivi dans l'amélioration, la sécurisation et l'entretien du réseau cantonal. **Trois grands ouvrages** ont notamment été achevés à savoir:
 - déviation de **Sion** (Sion – La Muraz 2001);
 - déviation de **St-Nicolas** (2002);
 - déviation de **Monthey - Collombey** "Route de la Vallée" (2003).
- Les principaux travaux achevés sont les suivants:
 - travaux de **protection** contre les avalanches sur les routes Les Haudères – Arolla et Sière – Vissoie – Zinal (2001 et 2004);
 - sécurisation de la route d'accès au tunnel du Lötschberg (2002);
 - pont sur le Rhône Visp – Baltschieder (2003);
 - **pont-arc de Prolin** (protection c/avalanches – 2003);
 - ouverture de la nouvelle route **Goppisberg – Greich** (2004).
- Les principaux travaux qui ont débuté sont les suivants :
 - percement des galeries (pilote et sécurité) du **tunnel de Stägjitschuggen** sur la route de Viège – Zermatt (2003 et 2004);
 - début des travaux du **pont de Branson** sur la route Martigny-Fully (2004).
 - début des travaux de la galerie de Lavanchy sur la route du **Grand-St-Bernard** (2004);
 - début des travaux de la **traversée de Val-d'Illicz** (2004).
- Plusieurs projets de grande envergure ont progressé dans les **procédures**, notamment
 - la route internationale du Grand-St-Bernard;
 - les routes H144 (transchablaisienne) et H21Bo (évitement des Evouettes);
 - la route H19 de la Furka (Zen Hohen Flühen).

Les restrictions budgétaires de la Confédération, qui subventionne ce type de routes à près de 70%, ont provoqué un arrêt (provisoire) des possibilités de financement.
- L'inventaire des **ouvrages d'art** a été entrepris sur tout le réseau en vue de l'introduction des poids lourds 40 t. Une partie des **recettes de la RPLP** a pu être utilisée pour les adaptations. Dès 2005, 60 puis 70% de ces recettes seront affectées au réseau routier.

Cours d'eau

- Face à une situation générale des **cours d'eau** du canton qui demeure préoccupante, l'effort d'incitation et d'appui aux communes a été poursuivi dans les domaines suivants:
 - établissement des **cartes de danger "crues"**, en vue également d'une transposition dans les plans d'affectation de zones;
 - **entretien** des cours d'eau;
 - étude et réalisation des projets d'**aménagement** de cours d'eau.
- Les études générales se sont poursuivies dans le domaine des connaissances de base des **dangers naturels**:
 - l'étude MINERVE, débutée en 2002, s'est poursuivie; elle vise à disposer d'ici 2006 d'un outil de prévision et de gestion des crues et d'aide à la décision en cas de crise;
 - un suivi des niveaux des principaux barrages a été mis en place;
 - les études dans les domaines des laves torrentielles, du charriage ou encore du déversement contrôlé ont livré des résultats intermédiaires importants pour la gestion des dangers de crues.

Rhône

- Le projet de 3^{ème} **correction du Rhône**, dont les principes ont été adoptés par le Grand Conseil le 27 septembre 2000, est d'une importance capitale, vitale même, pour l'ensemble de la plaine du Rhône et tout le Valais. L'avancement en a été poursuivi comme suit:
 - constitution du Conseil de pilotage du projet;
 - études concernant les mesures prioritaires à Viège, Fully, Chippis;
 - établissement des bases du plan sectoriel;
 - remise en état des berges consécutives aux intempéries 2000;
 - début des achats de terrains;
 - élaboration du plan d'intervention d'urgence;
 - élaboration de la nouvelle directive d'entretien des berges du Rhône.Les procédures de consultation et d'enquête seront menées en 2005 et 2006. Un processus de collaboration avec le canton de Vaud pour le secteur du Chablais a été adopté. La négociation avec la Confédération concernant le financement de ce projet – reconnu comme le plus important sur le plan suisse – est en phase finale.

2. Bâtiments, monuments et archéologie

- La période 2001 – 2004 a vu la réorganisation des compétences immobilières de l'ensemble de l'Etat, avec les transferts des compétences suivantes:
 - Transfert de la **gestion des immeubles** du patrimoine administratif de l'Administration cantonale des finances auprès du Service des bâtiments, monuments et archéologie avec effet au 1^{er} juillet 2003 et transfert des crédits budgétaires des rubriques concernées de la section de la gérance des immeubles au SBMA.
 - Transfert des compétences et crédits relatifs à l'entretien et à la construction des immeubles des Etablissements cantonaux, à l'exclusion de l'entretien courant et de la conciergerie incombant "aux locataires", auprès du Service des bâtiments, monuments et archéologie avec effet au 1^{er} janvier 2004.
- De nombreux grands ouvrages ont été entrepris dont l'état d'avancement se présente comme suit:
 - achèvement du **centre d'entretien autoroutier et administratif de Gamsen** – Brig (2002);
 - achèvement de la **Haute Ecole Valaisanne de Sierre** (2003);
 - achèvement de la nouvelle construction et de la transformation de "l'Altbau A" du **Collège "Spiritus Sanctus" à Brigue** (2004/5);
 - achèvement des travaux pour la construction d'un pavillon scolaire (4 classes) à l'Ecole supérieure de commerce (**ESC**) de **Martigny**. Mises en service 2004/2005;
 - début des travaux, en étapes, de transformation du bâtiment principal de l'Ecole supérieure de commerce (**ESC**) de **Monthey** (remise complète fin août 2006);
 - achèvement des travaux de transformation à l'**Ecole professionnelle de Brigue** (niv. 600 et 700) et mises en service 2004/2005 ;
 - réalisation de trois concours à l'Ecole professionnelle de Viège pour l'agrandissement de l'école, la construction d'ateliers et d'une salle de gymnastique, le message au Grand Conseil étant prévu à automne 2005;
 - achèvement des travaux de transformation des bâtiments de l'Ancienne Caisse d'Epargne (ACE) et des **Mayennets à Sion** (2005);

- début des travaux de réfection extérieure (toiture et façades) de la Médiathèque Valais à la rue des Vergers à Sion (fin des travaux prévue en août 2005);
 - achèvement des ateliers Centre médico-éducatif "**La Castalie**" à **Monthey** (2004);
 - adaptation des bâtiments à la Maison d'éducation au travail **de Pramont** ;
 - adaptation des **Casernes de Sion** aux nouvelles fonctions "Armée XXI".
- En matière d'**entretien**, l'ensemble des **bâtiments de l'Etat** (patrimoine administratif) a été évalué et sa valeur chiffrée selon la méthode Schroeder. Les priorités peuvent ainsi être dégagées. Le suivi année après année de cette valeur fait apparaître une baisse de la valeur globale des bâtiments de l'Etat du Valais pour les années 2003 et 2004, conformément aux prévisions: les moyens budgétaires seront à revoir.
 - En matière de **protection des sites et des monuments**, 23 monuments historiques ont été classés ; 194 restaurations ont été suivies et subventionnées, la plus importante étant celle de la basilique de Valère (massif ouest, orgue et rose). 208 sites ont bénéficié d'une réfection subventionnée. La documentation de sécurité des biens culturels s'est enrichie de 28 objets. Le 2^e volume de l'Etude de la Maison rurale du Valais a été publié. L'inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire s'est poursuivi. Conférences et manifestations de sensibilisation ont été organisées.
 - Le **bilan archéologique** peut se présenter comme suit: 354 surveillances de constructions en zone archéologique, 68 sondages archéologiques préventifs, 43 chantiers de fouilles archéologiques d'urgence sur des sites menacés de destruction. Les découvertes principales ont été faites à Bitsch, Simplonpass, Bluche, St-Léonard, Sion/Don Bosco, Sion/Bramois et Martigny. Les fouilles du Martolet à l'Abbaye de St-Maurice ont repris. Les rapports finaux sur les fouilles autoroutières de Gamsen ont été rédigés. Deux publications, l'une sur l'église funéraire de Sion/Sous-le-Scex et l'autre sur l'église paroissiale de Martigny ont été éditées.

D. ENVIRONNEMENT

1. Eau, air, sols, bruit, déchets

(Service de la protection de l'environnement)

Les éléments de base de la qualité de la vie qui sont l'eau, l'air et le sol font l'objet d'une attention constante. La protection contre le bruit et la gestion des déchets constituent des tâches toujours plus sensibles pour la société.

La période sous examen a vu nombre de demandes dans ces matières essentielles pour la population, nos hôtes et l'image du canton.

➤ **Infrastructures d'évacuation et de traitement des eaux usées**

L'équipement des communes valaisannes en infrastructures d'évacuation et de traitement des eaux usées touche à sa fin (95%). Seules 4 communes ne disposent en effet pas encore des installations adéquates. A l'instigation du canton (subventionnement), 115 communes ont décidé d'établir un plan général d'évacuation des eaux (**PGEE**), outil important pour une gestion économique de leurs réseaux.

➤ **Plan d'action de gestion des eaux "CIEPL" et ressources en eaux souterraines**

La concrétisation du plan d'action CIEPL se poursuit normalement (voir ci-dessus).

Une plaquette a été éditée dans le cadre de l'année internationale de l'eau douce. Elle présente le **bilan valaisan** de 40 ans d'activité dans le secteur de l'épuration et la protection des eaux.

L'inventaire des ressources en eaux souterraines se poursuit, en collaboration avec le CREALP (Centre de recherche sur l'environnement alpin).

- **Section de protection des eaux – Installations de stockage d'hydrocarbures**
D'importantes modifications de la législation fédérale sur la protection des eaux concernant la délimitation des secteurs de protection des eaux et la révision des installations de stockage d'hydrocarbures nécessiteront une redéfinition et une réorganisation des tâches au niveau du canton.
- **Cadastre des sites contaminés et des installations à rayonnement non ionisant**
Le premier inventaire des sites contaminés a été réalisé sous forme de mandat privé. Il s'est achevé en 2003. Le cadastre des sites pollués comprend un total de 1510 sites, nécessitant une information des propriétaires. A fin 2004, 460 sites ne nécessitant pour la plupart pas d'investigations ultérieures ont été répertoriés. Des propositions concernant l'adaptation de la législation cantonale en la matière sont à l'étude.
Les installations fixes concernant la téléphonie mobile sont répertoriées par les opérateurs concernés.
- **Actions du Forum de l'air**
Ce Forum, unique en Suisse, a permis de mettre en place une collaboration concrète et volontaire de divers milieux professionnels (PME) en faveur de la qualité de l'air :
 - association valaisanne des entreprises en nettoyage des textiles ;
 - entreprises comportant un atelier mécanique ;
 - entreprises du secteur des arts graphiques ;
 - association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres ;
 - association valaisanne des entreprises de chauffage, climatisation et ventilation ;
 - association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabrique de meubles ;
 - association valaisanne des carrossiers en automobile
 - Chambre immobilière du Valais.
 Les activités futures d'un Forum couvrant également le domaine du bruit sont en discussion.
- **Cadastre du bruit des installations et mise en œuvre des plans d'assainissement "bruit" pour les routes et stands de tir notamment**
Sur la base du cadastre du bruit des routes cantonales établi en 2002, un groupe de travail ad hoc définit les priorités d'assainissement. Au vu des besoins à couvrir, une planification à long terme est à mettre en place.
- **Plan cantonal des déchets**
La première version du plan date de 1995. Le contenu du plan a fait l'objet d'un examen critique et d'une adaptation aux conditions actuelles. La rédaction définitive interviendra en 2005.

2. Dangers naturels, forêts, paysage, nature

(Service des forêts et du paysage, service des routes et des cours d'eau)

- Le Valais, "riche en mines pauvres", est aussi "riche" en **dangers naturels** qui menacent les personnes et les biens, zones bâties, équipements, zones de loisirs, habitants et touristes:
 - **crues** du Rhône et des rivières;
 - **avalanches**;
 - **laves torrentielles**;
 - **instabilités de terrain** (chutes de pierres, éboulements de falaises, ...);
 - **tremblements de terre** (le Valais est le canton le plus menacé de Suisse).
 Il y est fait face au moyen d'une stratégie alliant la prévention, les moyens de défense passive et active, les améliorations et, cas échéant, les remises en état.

- S'agissant de la prévention
 - **44 cartes** de dangers d'avalanches ont fait l'objet d'études ;
 - **57 cartes** de dangers d'instabilités de terrain ont fait l'objet d'études ;
 - le programme de mise en place du réseau de **stations nivo-météorologiques** a été réalisé.
- **Les forêts**, qui couvrent 23% du sol valaisan (120'000 ha) doivent être entretenues de façon à remplir leurs fonctions; protection, production, maintien de la biodiversité, détente et loisirs. Ces 4 dernières années, près de 90 millions de francs ont été engagés. En 2002 s'est achevée la remise en état des infrastructures forestières endommagées par les intempéries.
Le **désengagement de la Confédération** constitue un grave danger : en 2004, le volume des travaux dans les forêts protectrices a diminué de **26%** par suite de la réduction des subventions fédérales. De nombreuses interventions et la manifestation populaire du 27 mars 2004 à Berne attestent de l'importance de l'enjeu.
La promotion, sous toutes ses formes, du **bois**, matériau indigène renouvelable, fait l'objet d'une attention croissante de la part des collectivités cantonale et communales.
- Après l'inscription de la **région Aletsch dans le patrimoine mondial de l'Unesco** en décembre 2001, plusieurs régions envisagent la création de **parcs naturels** (Finges, Muveran, Binn, Maya, Mont-Noble), qui doivent à la fois répondre aux besoins de l'homme et de la nature. L'initiative doit venir des collectivités de base (communes) qui ont à façonner leur avenir. Le canton les conseille, et il suit le développement de ce processus volontaire. Une décision sera présentée au Grand Conseil en 2005 pour le **parc de Finges**.

3. Contrôle des denrées alimentaires (Laboratoire cantonal)

- Les besoins et la sensibilité de la population en matière d'**hygiène alimentaire** se sont fortement accrus ces dernières années. L'origine de la qualité des produits sont un souci croissant, ce qui, de façon générale, est positif pour un canton comme le Valais (**AOC**).
- Pour optimiser les contrôles des entreprises de denrées alimentaires, un **système d'évaluation globale de la sécurité alimentaire** a été mis en place. L'appréciation des niveaux de sécurité pour les critères principaux permet de porter un jugement objectif sur la qualité de l'entreprise. En 2004, 2995 entreprises ont été contrôlées et dans 150 (4,6%) d'entre elles, des non conformités ont été constatées.
 - La **surveillance des grandes chaînes** de magasins de distribution d'où provient la plus grande partie des aliments consommés se poursuit activement, soit au niveau de l'hygiène, soit par des campagnes d'analyses sur des thèmes ciblés et sensibles. Par exemple: les analyses de la déclaration de l'origine des produits, des nitrates dans les produits de salaison crus ou des résidus de pesticides dans les fruits et légumes.
 - L'**autocontrôle** par les entreprises est demandé avec insistance.
 - En matière de **contrôle des vendanges**, un organisme intercantonal a été mis en place, dont le Valais est canton responsable.
 - Les **eaux de boisson et de piscine** font l'objet d'une surveillance qui renforce l'image de qualité du Valais.

DECISIONS DU GRAND CONSEIL

relatives au DTEE

TRANSPORTS

- du 16 novembre 2001 concernant le financement d'ouvrages de la compagnie de chemin de fer Brigue – Viège - Zermatt (BVZ) dans la région de "Grinji - Unneri Chipfe" ;
- du 6 mars 2003 concernant l'assainissement des passages à niveaux sur la ligne ferroviaire CFF St-Maurice - St-Gingolph.
- du 3 avril 2003 concernant le financement du renouvellement du block de ligne de la compagnie de chemin de fer "Transports de Martigny et Régions SA" (TMR) sur la ligne Martigny - Châtelard/Frontière.
- du 9 mai 2003 concernant le financement de la transformation totale du tronçon Zumdorf-Richleren de la compagnie de chemin de fer "Furka Oberalp Bahn" (FO).
- du 9 octobre 2003 concernant le financement du Top Terminal Täsch du Matterhorn Gotthard Infrastructure SA (MGBI).
- du 6 novembre 2003 concernant le financement de la rénovation d'un bateau historique, l'acquisition de deux petits bateaux ainsi que l'assainissement d'une partie du chantier naval et des locaux de la CGN.
- du 2 mars 2004 concernant le financement de l'aménagement des gares de Brigue et d'Iselle dans le cadre de l'introduction du trafic mixte porte-autos et transport régional de voyageurs entre Brigue et Iselle.
- du 15 septembre 2004 concernant le financement du nouvel aménagement de la gare de Viège de la société Matterhorn Gotthard Infrastructure SA (MGI).
- du 10 février 2005 concernant le financement de la sortie est de Brigue de la Matterhorn Gotthard Infrastruktur AG (MGI).

ROUTES ET COURS D'EAU

- du 5 février 2001 concernant la correction de la route principale suisse H19 Brig – Furkapass, sur le tronçon Niederwald – Blitzingen, pour la construction de la galerie de protection contre les avalanches du Wilerbach, sur le territoire de la commune de Blitzingen ;
- du 5 février 2001 concernant la correction et la restructuration de la route secondaire de montagne No 111 Troistorrents – Champéry - Grand Paradis, tronçon à l'intérieur de la localité de Val-d'Illicz et de la route touristique No 318 en direction des Crosets avec le raccordement à la route No 319 en direction de Champoussin, sur le territoire de la commune de Val-d'Illicz ;
- du 17 mai 2001 concernant la correction et la restructuration de la route secondaire de montagne No 109 Monthey - Choëx - Les Giettes - Cernier, tronçon Les Epines - Ecole de Choëx, à l'intérieur du village de Choëx, sur le territoire de la commune de Monthey ;
- du 25 juin 2001 concernant la construction du pont-arc de Prolin, sur la route secondaire de montagne 55 Vex – Hérévence - Motôt, sur la commune d'Hérévence.

- du 22 mars 2002 concernant l'exécution d'une galerie de sécurité au tunnel de Stägjitschuggen sur la route principale suisse H213, Illas - Täsch, tronçon Stägjitschuggen, sur le territoire des communes de Stalden, Grächen et de Emdbd ;
- du 13 juin 2002 concernant le coût des travaux consécutif aux modifications intervenues dans l'exécution de la 2^{ème} étape lot II de la déviation de St-Nicolas sur la route principale suisse H213 Illas - Täsch, sur le territoire de la commune de St-Nicolas, et le crédit complémentaire brut y relatif (sans dépassement du crédit net) ;
- du 3 octobre 2002 concernant l'exécution du nouveau projet sur la route principale suisse H21Bo, jonction H144 – Bouveret – St-Gingolph, section Les Evouettes – Le Bouveret (déviation des Evouettes), tronçon « giratoire Les Evouettes Sud – giratoire Z.I. Bouveret Sud », sur le territoire des communes de Port-Valais et de Vouvry.
- du 3 octobre 2002 concernant l'exécution du nouveau projet sur la route principale suisse H144, Villeneuve – Bouveret (section Rennaz – Les Evouettes), tronçon Pont sur le Rhône – raccordement route cantonale RC302 Les Evouettes Sud, sur le territoire de la commune de Port-Valais.
- du 6 décembre 2002 concernant la remise en état des berges du Rhône endommagées par la crue d'octobre 2000, principalement sur les communes de Riddes, St-Maurice, Vouvry et Port-Valais.
- du 6 décembre 2002 concernant l'acquisition à l'amiable de biens immobiliers pouvant servir à la réalisation du projet de 3^{ème} correction du Rhône.
- du 3 avril 2003 concernant l'octroi de subventions pour des travaux de correction du torrent du Tzénaz, sur les territoires des communes d'Hérévence et de Vex.
- du 4 septembre 2003 concernant l'octroi d'une subvention pour la première phase des travaux d'aménagement de la rivière Lonza, sur les territoires des communes de Gampel et de Steg.
- du 4 décembre 2003 concernant la correction du tracé et la construction de nouveaux murs de soutènement sur la route secondaire de montagne n° 4 Lax – Ernen-Ausserbinn - Binn, tronçon Z'Brigg-Wichlebode, sur le territoire de la commune d'Ernen.
- du 8 avril 2004 concernant l'octroi d'une subvention pour la première étape des travaux d'aménagement du Baltschiederbach, sur le territoire de la commune de Baltschieder.
- du 13 mai 2004 concernant la déconstruction partielle et la reconstruction de la galerie amont de protection contre les chutes de pierres et les avalanches et son prolongement aval sur la route principale de montagne n° 40 Sierre – Vissoie – Ayer – Zinal, tronçon Fang – Vissoie au lieu dit 'Les Croisettes', sur le territoire de la commune de Vissoie.
- du 14 octobre 2004 concernant la correction et l'amélioration de la protection contre les forces de la nature de la route H212 Visp-Eisten-Saas Balen-Saas Grund, sur le territoire de la commune d'Eisten.
- du 10 février 2005 concernant la construction de la route de déviation Sud de Bramois sur la route secondaire de montagne n°53 Bramois – St-Martin – La Crête sur le territoire de la commune de Sion.

BATIMENTS, MONUMENTS ET ARCHEOLOGIE

- du 17 mai 2001 concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la reprise et l'achèvement des fouilles archéologiques actuelles sur le site du Martolet à l'Abbaye de Saint-Maurice, à Saint-Maurice ;
- du 5 février 2003 concernant la construction d'un bâtiment d'ateliers d'occupation pour personnes handicapées à la Castalie à Monthey (*avec le DSSE*);
- du 4 septembre 2003 concernant le crédit complémentaire nécessaire à la transformation des immeubles « Mayennets » et « Ancienne Caisse d'Epargne » et à l'installation du Centre de Calcul Informatique de l'administration cantonale CCI-VS (*avec le DFAE*) ;
- du 4 mars 2004 concernant l'acquisition et la revente à la Fondation « Stockalperturn » de la Tour Stockalper de Gondo (*avec le DFAE*).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- du 27 juin 2001 modifiant la loi concernant l'application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution (subventionnement des plans généraux d'évacuation des eaux des communes PGEE).
- du 29 juin 2001 concernant l'octroi d'une subvention complémentaire à l'association pour l'épuration des eaux usées de la Step de Radet pour la construction de collecteurs d'eaux usées ;
- du 13 juin 2002 concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Wiler pour la construction d'un collecteur de raccordement des eaux usées et d'une station d'épuration naturelle.
- du 6 février 2003 concernant l'octroi d'une subvention à la commune de Sion pour l'extension des ouvrages de traitement des boues et de traitement tertiaire pour les eaux usées de la STEP de Sion-Châteauneuf
- du 6 février 2003 concernant l'octroi d'une subvention à l'Association pour le traitement des ordures du Valais central pour la construction d'un nouveau four et la réalisation d'un système d'incinération des boues de STEP.
- du 5 juin 2003 concernant l'octroi d'une subvention aux communes de Salvan et de Finhaut pour la construction de collecteurs d'eaux usées et d'ouvrages annexes leur permettant de se raccorder à la STEP intercommunale d'Evionnaz.
- du 8 juin 2004 concernant l'octroi d'une subvention à la commune d'Evolène pour la construction de collecteurs principaux d'eaux usées et d'une station d'épuration.
- 15 septembre 2004 concernant l'octroi d'une subvention complémentaire à la commune de Vouvry pour l'extension de sa station d'épuration.

FORETS ET PAYSAGE

- du 9 octobre 2003 concernant l'octroi d'un crédit supplémentaire destiné au subventionnement des travaux de réparation des dégâts aux forêts ;
- du 16 septembre 2004 concernant l'Agenda 21 du canton du Valais.

COMPTES DU DTEE 2001 - 2004

dép = dépenses

rec = recettes

net = dépenses – recettes

Les chiffres sont en milliers de francs, p. ex. 543 = 543'000 2'345 = 2'345'000

2001 (comptes)	Fonctionnement			Investissements			Total
	dép	rec	net	dép	rec	net	net
Service administratif et juridique	2'351	901	1'450	0	0	0	1'450
Service des transports	20'901	10'854	10'047	8'751	702	8'049	18'096
Service routes et cours d'eau	105'411	60'288	45'123	270'750	214'451	56'299	101'422
S. bâtiments, monuments, archéo	13'030	695	12'336	33'180	10'232	22'948	35'284
Service des forêts et du paysage	12'231	5'861	6'370	34'082	27'515	6'567	12'937
S. protection de l'environnement	5'717	266	5'451	29'406	19'263	10'143	15'594
Laboratoire cantonal	3'033	1'122	1'910	166	0	166	2'076
<i>Totaux 2001</i>	162'675	79'987	82'687	376'335	272'163	104'172	186'859

2002 (comptes)	Fonctionnement			Investissements			Total
	dép	rec	net	dép	rec	net	net
Service administratif et juridique	2'370	965	1'405	32	0	32	1'437
Service des transports	20'796	10'984	9'812	4'937	715	4'222	14'035
Service routes et cours d'eau	99'294	45'880	53'414	216'173	172'027	44'147	97'561
S. bâtiments, monuments, archéo	11'369	823	10'546	31'134	11'344	19'790	30'336
Service des forêts et du paysage	10'978	4'787	6'190	36'519	28'319	8'200	14'390
S. protection de l'environnement	6'151	300	5'851	29'253	20'069	9'184	15'035
Laboratoire cantonal	2'732	1'117	1'615	58	0	58	1'673
<i>Totaux 2002</i>	153'690	64'856	88'834	318'107	232'473	85'633	174'467

2003 (comptes)	Fonctionnement			Investissements			Total
	dép	rec	net	dép	rec	net	net
Service administratif et juridique	2'533	997	1'536	0	0	0	1'536
Service des transports	21'154	11'022	10'131	4'793	862	3'931	14'062
Service routes et cours d'eau	102'495	49'422	53'073	208'170	161'232	46'938	100'011
S. bâtiments, monuments, archéo	16'057	6'033	10'024	26'769	8'317	18'452	28'476
Service des forêts et du paysage	11'399	5'728	5'670	38'538	31'573	6'965	12'635
S. protection de l'environnement	5'707	190	5'517	22'673	15'470	7'204	12'720
Laboratoire cantonal	2'842	1'072	1'769	80	0	80	1'849
<i>Totaux 2003</i>	162'186	74'466	87'721	301'023	217'453	83'569	171'290

2004 (budget)	Fonctionnement			Investissements			Total
	dép	rec	net	dép	rec	net	net
Service administratif et juridique	3'379	1'028	2'351	64	0	64	2'415
Service des transports	22'900	11'319	11'581	10'521	738	9'783	21'364
Service routes et cours d'eau	98'657	42'789	55'868	213'562	165'389	48'174	104'042
S. bâtiments, monuments, archéo	19'895	9'129	10'766	18'969	2'365	16'604	27'370
Service des forêts et du paysage	10'694	4'886	5'809	34'010	26'812	7'198	13'007
S. protection de l'environnement	6'117	350	5'768	19'000	11'500	7'500	13'268
Laboratoire cantonal	3'029	1'074	1'955	80	0	80	2'035
<i>Totaux 2004</i>	164'671	70'574	94'097	296'206	206'804	89'403	183'500

Période 2001 - 2004 (récapit.)	Fonctionnement			Investissements			Total
	dép	rec	net	dép	rec	net	net
Service administratif et juridique	10'633	3'891	6'742	96	0	96	6'837
Service des transports	85'751	44'179	41'572	29'002	3'017	25'985	67'557
Service routes et cours d'eau	405'857	198'379	207'479	908'656	713'098	195'557	403'036
S. bâtiments, monuments, archéo	60'352	16'680	43'672	110'052	32'257	77'795	121'466
Service des forêts et du paysage	45'302	21'263	24'039	143'149	114'219	28'930	52'969
S. protection de l'environnement	23'692	1'105	22'586	100'333	66'302	34'031	56'617
Laboratoire cantonal	11'636	4'386	7'249	384	0	384	7'633
<i>Totaux 2001 - 2004</i>	643'222	289'883	353'339	1'291'670	928'893	362'777	716'116

En résumé, de 2001 à 2004, le DTEE a réalisé des **investissements pour 1,3 milliard** de francs, qui ont coûté au canton 363 millions (28%), les subventions principalement fédérales en ayant réduit la charge. Le fonctionnement du DTEE, qui comprend notamment les charges de personnel et les études mais aussi l'entretien des routes et des bâtiments, a coûté net 353 millions de francs.

Février 2005